

Ce que l'on fait dire aux musulmans

Entachée d'approximations et de flou méthodologique, l'enquête conduite par l'IFOP, à la demande de l'Institut Montaigne, propose une vision biaisée des Français de culture musulmane. Une démarche peu responsable dans une situation politique particulièrement tendue

Par PATRICK SIMON

L'Institut Montaigne a publié le 18 septembre un rapport intitulé de manière volontariste « Un islam français est possible ». Il propose une lecture critique de la connaissance et de l'organisation de l'islam en France et émet une série de propositions pour les réformer. Mais avant de développer ce qui fait l'essentiel de son propos, le rapport livre les résultats d'une enquête réalisée par l'IFOP sur un échantillon de 1029 personnes se déclarant musulmanes ou « de culture musulmane », c'est-à-dire ayant au moins un parent musulman mais ne se considérant pas comme tel.

Les résultats de cette enquête ont reçu une importante couverture médiatique, en particulier la typologie en trois groupes de la population enquêtée classant les individus « des plus modérés aux plus autoritaires ». Selon cette typologie, 46 % des personnes musulmanes ou de culture musulmane sont « totalement sécularisées ou en voie d'intégration dans le système de valeur de la France contemporaine », 25 % développent une forte identité religieuse mais « acceptent la laïcité » et 28 % « réunissent des musulmans qui ont adopté un système de valeurs clairement opposé aux valeurs de la République ». Ce dernier groupe, qualifié de musulmans « rigoristes », est présenté comme en rupture avec la société. Cette conclusion spectaculaire n'a pas manqué de susciter les commentaires politiques alarmistes sur les dérives des musulmans en France et de faire fleurir les raccourcis de « rigoristes » à « djihadistes ».

Il est évident que ces commentaires tirent le rapport un peu loin de son pro-

pos véritable, mais ils sont malgré tout rendus possibles par les interprétations tendancieuses de l'analyse de l'enquête par ses auteurs, ainsi que par la formulation équivoque des questions posées.

Je voudrais revenir en détail sur le contenu de cette enquête, car s'il est bienvenu de donner la parole aux musulmans dans un sondage d'opinion, il ne faut pas leur faire dire n'importe quoi. L'enquête réalisée par l'IFOP est présentée comme une grande première, car il fallait, nous dit-on, combler les « carences de la statistique publique dès lors qu'il s'agit de religion ». L'affirmation est fautive, car si le recensement ne pose pas de question sur la religion, celle-ci est enregistrée dans plusieurs enquêtes de la statistique publique. Elle l'a été en particulier dans l'enquête « Trajectoires et origines », réalisée par l'INED et l'Insee en 2008, où 5700 musulmans ont répondu au questionnaire.

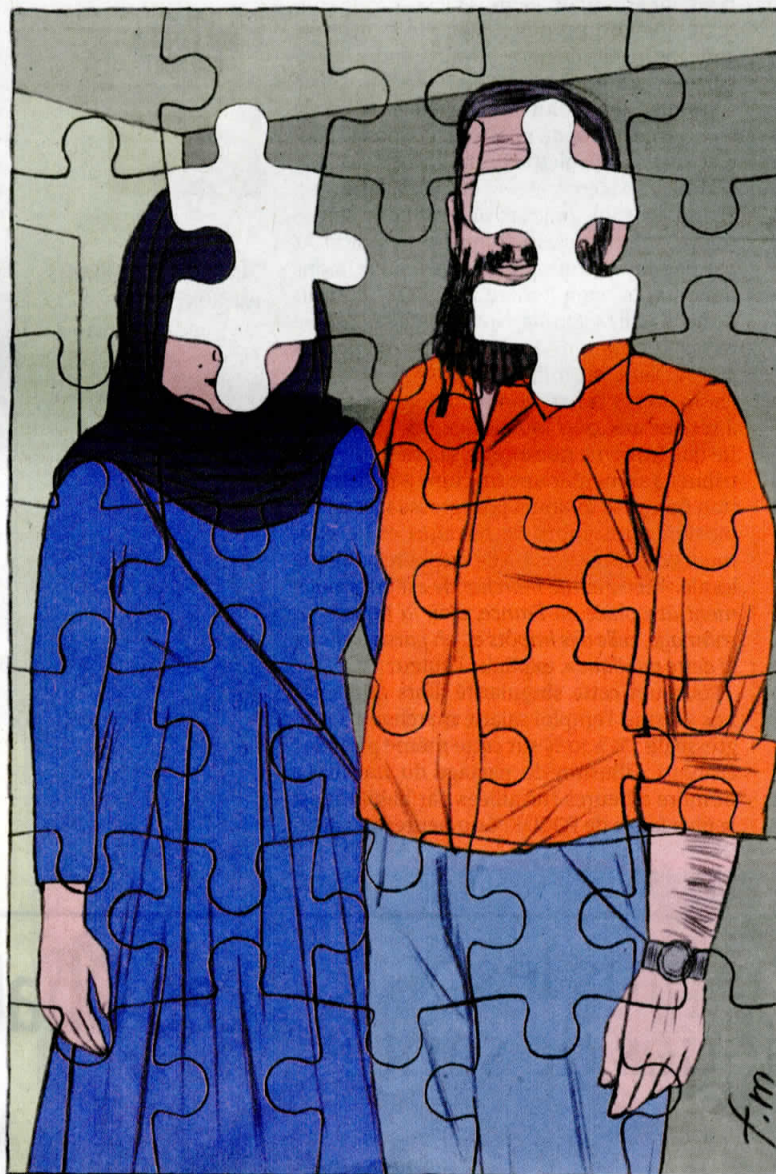
FORMULATION AMBIGUË

Plusieurs publications ont fourni des chiffres de référence, représentatifs de l'ensemble de la population en France métropolitaine. Cela n'empêche évidemment pas de refaire des enquêtes sur les pratiques religieuses en France, et en particulier sur les opinions et pratiques sociales des musulmans, mais inutile d'en rajouter sur l'originalité.

Pour identifier les personnes musulmanes, l'IFOP a exploité un panel de 15459 personnes où la question de la religion est posée pour tirer un échantillon de 874 musulmans et 155 personnes « de culture musulmane ». La justification de la présence de ces 155 non-musulmans, mais venant de familles musulmanes, n'est pas très claire. La plupart des résultats sont calculés en les prenant en considération alors même que par définition leur rapport à la religion est plus que distant : ils se sont dits athées. En revanche, il n'y avait pas de groupe de comparaison de personnes n'ayant pas de rapport à l'islam pour identifier le « système de valeur de la population majoritaire », auquel s'opposeraient certains musulmans (28 % selon la typologie).

Mais voyons quelles sont les questions qui déterminent la rupture avec les normes communes et les valeurs de la République. Le questionnaire n'est pas fourni avec le rapport, et les annexes méthodologiques sont pauvres. Contrairement à ce qui est annoncé, il n'est pas possible de retrouver comment les typologies ont été construites, ni de reproduire les résultats pour en vérifier la solidité. C'est embêtant, car il est répété à plusieurs reprises que c'est un travail scientifique à la méthodologie irréprochable et rien ne le prouve.

Les questions qui sont évoquées se montrent très hétérogènes. Leur formulation ambiguë conduit à différentes interprétations. Ainsi, on demande : « En France, la laïcité permet-elle de pratiquer librement sa religion ? » et si l'on répond non ou plutôt non, les auteurs avancent que l'on « conteste la laïcité ». Pourtant, on peut considérer que, dans ses expres-



FABRICE MONTIGNIER

sions actuelles, la laïcité contraint la pratique religieuse, ce qui est un fait objectif, sans être nécessairement contre la laïcité. De même, les personnes classées comme « rigoristes » disent que « l'on devrait pouvoir exprimer sa foi au travail », ils sont « personnellement favorables à ce qu'une femme porte le voile – le hijab » et ils disent que la « loi religieuse est plus importante que la loi de la République ». Ils pensent peut-être également qu'une femme devrait porter le voile, mais ce n'est pas ce qu'on leur demande. De même, ils sont peut-être convaincus qu'il est indispensable d'exprimer sa foi au travail (et ailleurs), mais ce n'est pas ce que l'enquête leur a suggéré. Enfin, qu'ont-ils voulu dire en considérant que la loi religieuse est plus importante que la loi de la République ? Que le spirituel est plus important que le temporel ? Les auteurs eux-mêmes se demandent ce qu'il faut en penser, car s'ils utilisent les réponses à cette question comme marqueur principal du rigorisme religieux, ils admettent que cela ne veut pas dire que les « rigoristes » ne respectent pas la loi de la République.

Enfin vient une question très étrange sur la polygamie, alors même que cel-

le-ci n'est réellement pratiquée que dans certains pays d'Afrique subsaharienne et n'a jamais été évoquée dans les débats autour de l'islam en France. Qu'ont voulu dire les 25 % de personnes qui s'interrogent sur l'interdiction de la polygamie en France ? Cela fait beaucoup de questions à la signification incertaine pour pouvoir construire un ensemble d'attitudes cohérentes et convertibles en typologie.

LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES

On comprend un peu mieux le problème quand on s'aperçoit que les attitudes des musulmans déclarés et des personnes de « culture musulmane » (mais qui ont dit qu'elles n'avaient pas de religion) sont finalement étrangement proches : si 30 % des musulmans sont dans le groupe des « rigoristes », c'est le cas de 21 % des non-musulmans. C'est-à-dire que des personnes sans religion adhèrent à des attitudes présentées comme le signe d'une forme de radicalisme religieux. Imaginons ce qui se serait produit si ces questions avaient été posées à l'ensemble de la population française.

Un dernier exemple montre le biais d'interprétation du rapport. Plusieurs

**ON PEUT
CONSIDÉRER
QUE LA LAÏCITÉ
CONTRAIT
LA PRATIQUE
RELIGIEUSE, CE QUI
EST UN FAIT OBJECTIF**

questions abordent des attitudes relatives à la mixité entre les sexes, notamment le fait d'accepter de se faire soigner par un médecin d'un autre sexe que soi, de serrer la main à une personne de l'autre sexe ou de lui faire la bise. Les musulmans font étonnamment preuve d'une absence de sélection sexuée : plus de 90 % acceptent de se faire soigner par une personne de l'autre sexe et 88 % à lui serrer la main. Le rapport relève néanmoins que 30 % ne font pas la bise. Mais en quoi cette attitude est-elle spécifique aux musulmans ? Sait-on seulement combien de non-musulmans n'ont pas envie de faire la bise à l'école, au travail et plus généralement dans la vie sociale ?

Enfin, il est très probable qu'il y a pas mal de non-musulmans qui préfèrent ne pas se faire soigner par un médecin d'un autre sexe, et pas nécessairement pour des raisons religieuses. Il y a d'autres enseignements bien plus intéressants dans cette enquête, mais le maniement des questions d'opinion pour construire des ensembles d'attitudes et de représentations du monde est un exercice délicat.

Cibler un pseudo-groupe de « rigoristes » sur la base de questions non significatives est scientifiquement infondé et peu responsable dans le contexte de tension actuel. Cette méthode construit artificiellement l'altérité des musulmans en inventant un refus des normes communes, alors que c'est plutôt de la pluralité des normes en France qu'il faudrait parler. Et si certains musulmans se reconnaissent dans des valeurs autoritaires et conservatrices, également partagées par des non-musulmans, faut-il en conclure qu'ils ne sont pas intégrés ? Plutôt que de faire dire aux musulmans ce qu'ils ne pensent pas, attachons-nous à restituer les pratiques et les expériences. Elles sont moins sujettes à interprétations. ■

Patrick Simon

est un sociodémographe français et directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED). Il a notamment codirigé, avec Cris Beauchemin et Christelle Hamel, « Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France » (INED, 2016)

**L'IFOP A EXPLOITÉ UN PANEL
DE 15 459 PERSONNES OÙ
LA QUESTION DE LA RELIGION
EST POSÉE POUR TIRER
UN ÉCHANTILLON
DE 874 MUSULMANS
ET 155 PERSONNES
« DE CULTURE MUSULMANE »**